

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Page: 1/9

Date d'impression : 12.09.2025 Numéro de version 1 Révision: 12.09.2025

## 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- · Identificateur de produit
- · Nom du produit: Permaflo<sup>TM</sup> DC Catalyst
- · Code du produit: SDS 52-001.09R01, 63698, 1006455, 5912, 5914, 5915
- · Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Produit de restauration dentaire professionnel
- · Emploi de la substance / de la préparation Produit de restauration dentaire professionnel
- · Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Ultradent Products Inc.
505 W. Ultradent Drive (10200 S)
South Jordan, UT 84095-3942
USA
onlineordersupport@ultradent.com
(800) 552-5512

Responsable CE Ultradent Products GmbH Am Westhover Berg 30 51149 Cologne Allemagne Courriel: infoDE@ultradent.com

*Téléphone du bureau : +49(0)2203-35-92-0* 

- · Service chargé des renseignements: Customer Service
- · Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC (NORTH AMERICA): +1 (800) 424-9300 (INTERNATIONAL): +(703) 527-3887

## 2 Identification des dangers

- · Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS07

Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

- · Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- · Pictogrammes de danger GHS07
- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

diméthacrylate de 2,2'-éthylènedioxydiéthyl

Trade Secret

oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine

· Mentions de danger

H332 Nocif par inhalation.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

(suite page 2)

Page : 2/9

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression: 12.09.2025 Numéro de version 1 Révision: 12.09.2025

#### Nom du produit: Permaflo<sup>TM</sup> DC Catalyst

(suite de la page 1)

## · Conseils de prudence

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
- P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P280 Porter des gants de protection.
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
- Traitement spécifique (voir sur cette étiquette). P321
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/

internationale.

## 3 Composition/informations sur les composants

- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:				
CAS: 109-16-0	diméthacrylate de 2,2'-éthylènedioxydiéthyl	>10-≤25%		
EINECS: 203-652-6	♦ Skin Sens. 1, H317			
	Trade Secret	≥0,1-<1%		
	① Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	-		
CAS: 75980-60-8	oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine	≥0,1-<0,3%		
EINECS: 278-355-8	♦ Repr. 1B, H360Fd; ♦ Skin Sens. 1B, H317			
·SVHC				

75980-60-8 oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

#### 4 Premiers secours

- · Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· Après inhalation:

Le produit est un gel visqueux, donc le risque d'inhalation est extrêmement faible.

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau:

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

#### Page: 3/9

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 12.09.2025 Numéro de version 1 Révision: 12.09.2025

Nom du produit: Permaflo<sup>TM</sup> DC Catalyst

(suite de la page 2)

· Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

Mousse, poudre chimique, dioxyde de carbone

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

- · Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité:

Porter un vêtement de protection totale.

Porter un appareil de protection respiratoire.

#### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Veiller à une aération suffisante.
- · Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## 7 Manipulation et stockage

· Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Voir l'étiquetage du produit.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Produit de restauration dentaire professionnel

---

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 12.09.2025 Numéro de version 1 Révision: 12.09.2025

Nom du produit: Permaflo<sup>TM</sup> DC Catalyst

(suite de la page 3)

## 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- · Protection des yeux/du visage Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.
- · Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

## 9 Propriétés physiques et chimiques

- · Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales

État physique
Couleur:
Odeur:
Seuil olfactif:
Point de fusion/point de congélation:

Liquide
Beige
Acrylique
Non déterminé.
Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition Non déterminé.
Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· Inférieure: Non déterminé. · Supérieure: Non déterminé.

(suite page 5)

Page: 5/9

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 12.09.2025 Numéro de version 1 Révision: 12.09.2025

Nom du produit: Permaflo<sup>TM</sup> DC Catalyst

(suite de la page 4)

Point d'éclair
 Température de décomposition:
 Non déterminé.

Non applicable (non aqueux)

· Viscosité:

Viscosité cinématique
 Dynamique:
 Non déterminé.

·Solubilité

· Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C:
 Densité relative
 Densité de vapeur:

1,9-2 g/cm³
Non déterminé.
Non déterminé.

· Autres informations

· Aspect:

• Forme: A structure visqueuse

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

• Température d'auto-inflammation Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· Changement d'état

· Taux d'évaporation: Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant · Liquides inflammables néant · Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant · Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant

Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant
 Liquides comburants néant
 Matières solides comburantes néant
 Peroxydes organiques néant
 Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant
 Explosibles désensibilisés néant

#### 10 Stabilité et réactivité

· Réactivité

La polymérisation survient lorsque le produit est exposé à la lumière visible, la lumière ultraviolette ou la chaleur extrême.

- · Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

(suite page 6)

Page: 6/9

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 12.09.2025 Numéro de version 1 Révision: 12.09.2025

Nom du produit: Permaflo<sup>TM</sup> DC Catalyst

(suite de la page 5)

- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · Conditions à éviter Lumière visible, Lumière ultraviolette, Et chaleur extrême
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

## 11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë Nocif par inhalation.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:					
109-16-0 di	109-16-0 diméthacrylate de 2,2'-éthylènedioxydiéthyl				
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)			
	LC50 Fish	16,4 mg/l (FSH) (Toxicity to fish)			
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (souris)			
Trade Secret					
Oral	LD50	1.550 mg/kg (rat)			
	LC50 Fish	19 mg/l (FSH)			
Dermique	LD50	2.000 mg/kg (lapin)			
Inhalatoire	LC50/4 h	96 mg/l (rat)			

- Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

## 12 Informations écologiques

· Toxicité

· Toxicité aquatique:			
109-16-0 diméthacrylate de 2,2'-éthylènedioxydiéthyl			
EC50	>100 mg/kg (Alg)		
Biodegradability	28 days (Aer) (Biodegradability testing)		
Aqua toxicity	32 mg/l (daphnia) (No Observed Effect Concentration)		

(suite page 7)

Page: 7/9

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 12.09.2025 Numéro de version 1 Révision: 12.09.2025

Nom du produit: Permaflo<sup>TM</sup> DC Catalyst

(suite de la page 6)

#### Trade Secret

EC50

42 mg/kg (Alg)

- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- · Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

## 13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Éliminer le contenu/conteneur conformément aux réglementations internationales, fédérales, de votre État ou locales.

· Catalogue européen des déchets

HP13 Sensibilisant

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Injormations relatives au transport	
	_
No ( ONIII ( 11: 1 (C	

- · Numéro ONU ou numéro d'identification
- · ADR, ADN, IMDG, IATA

néant

- Désignation officielle de transport de l'ONU
- · ADR, ADN, IMDG, IATA

néant

- · Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR, ADN, IMDG, IATA
- · Classe

néant

- · Groupe d'emballage
- · ADR, IMDG, IATA

néant

- · Dangers pour l'environnement
- Non applicable.
- Transport maritime en vrac conformément aux
- instruments de l'OMI

Non applicable.

· "Règlement type" de l'ONU:

néant

Page: 8/9

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 12.09.2025 Numéro de version 1 Révision: 12.09.2025

Nom du produit: Permaflo<sup>TM</sup> DC Catalyst

(suite de la page 7)

## 15 Informations relatives à la réglementation

- · Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)

Aucun des composants n'est compris.

- Directive 2004/42/CE
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- · Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales:
- · Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction
- · Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

75980-60-8 oxyde de diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine

· Évaluation de la sécurité chimique:

Le produit est biocompatible s'il est utilisé conformément aux instructions des professionnels dentaires selon la norme ISO 10993-1.

#### 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Phrases importantes
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H360Fd Peut nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

## · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë - inhalation La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en Sensibilisation cutanée utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

(suite page 9)

Page: 9/9

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 12.09.2025 Numéro de version 1 Révision: 12.09.2025

Nom du produit: Permaflo<sup>TM</sup> DC Catalyst

(suite de la page 8)

· Service établissant la fiche technique: Environmental, Health, and Safety

· Contact: Customer Service

· Date de la version précédente: 20.08.2020

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

NIOSH: National Institute for Occupational Safety

ATE: Acute toxicity estimate values (ETAValeurs d'estimation de la toxicité aiguë)

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B

Repr. 1B: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 1B

\* Données modifiées par rapport à la version précédente

FR